

**ASSOCIATION SPORTIVE
GOLF CLUB DE BEAUVALLON
GRIMAUD**

Boulevard des Collines
83310 GRIMAUD
Tél: 04.94.96.16.98

Beauvallon, le 20 août 2023,

Email : contact@golf-club-de-beauvallon.com

Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Sportive du
Samedi 23 Septembre 2023

CONVOCATION

Madame, Monsieur, Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association, convoquée conformément à l'article 29 des statuts, se tiendra

Samedi 23 Septembre 2023 à 16h
Centre sportif des Blaquières à Grimaud

sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Rapport du Comité Directeur
- 2 - Approbation des comptes de l'Exercice 2022/2023 et quitus au Comité Directeur
- 3 - Affectation du résultat de l'exercice
- 4 - Rapport Moral
- 5 - Renouvellement de 4 membres du Comité Directeur :
 - Mme Rouet Fabienne
 - Mme Florin Dominique
 - Mme Gagliardi Hélène
 - Mr Gastinel François
- 6 - Question Diverses

Afin que l'Assemblée puisse commencer à l'heure, la liste des présences pourra être élargée à partir de
14h au Centre Sportif des Blaquières à Grimaud

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Chers Membres, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente
Fabienne ROUET



PS: Nous souhaitons vivement votre présence à cette Assemblée, mais au cas où il vous serait impossible d'y assister, nous vous remercions de bien vouloir renvoyer le(s) pouvoir(s) afin que nous les recevions par courrier postal ou par email à : contact@golf-club-de-beauvallon.com au plus tard le **Jeudi 21 Septembre 2023 à Mid**

**ASSOCIATION SPORTIVE
GOLF CLUB DE BEAUVALLON
GRIMAUD**

Boulevard des Collines
83310 GRIMAUD
Tél : 04.94.96.16.98

Beauvallon, le 20 Août 2023

Email : : contact@golf-club-de-beauvallon.com

**Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Sportive du
Samedi 23 Septembre 2023**

RESOLUTIONS

Texte des Résolutions présentées par le Comité Directeur :

- Première Résolution :** L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport des Membres du Comité Directeur approuve le Rapport du Comité Directeur
Cette résolution est mise aux voix.
- Deuxième Résolution** L'Assemblée décide de donner quitus aux Membres du Comité Directeur pour la gestion et l'approbation des comptes de l'exercice 2022/2023
Cette résolution est mise aux voix
- Troisième Résolution :** L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice au compte « report à nouveau »
Cette résolution est mise aux voix
- Quatrième Résolution :** L'Assemblée décide l'approbation du rapport moral
Cette résolution est mise aux voix
- Cinquième Résolution :** Renouvellement de 4 membres du Comité directeur :
- Mme Rouet Fabienne
- Mme Florin Dominique
- Mme Gagliardi Hélène
- Mr Gastinel François
Cette résolution est mise aux voix
- Sixième Résolution :** Questions diverses

PS: Nous souhaitons vivement votre présence à cette Assemblée, mais au cas où il vous serait impossible d'y assister, nous vous remercions de bien vouloir renvoyer le(s) pouvoir(s) afin que nous les recevions par courrier postal ou par email à : contact@golf-club-de-beauvallon.com au plus tard le **Jeudi 21 Septembre 2023 à Midi**

ASSOCIATION SPORTIVE
GOLF CLUB DE BEAUVALLON
GRIMAUD

Beauvallon, le 20 Août 2023,

Boulevard des Collines
83310 GRIMAUD
Tél : 04.94.96.16.98
Email : administration@golf-club-de-beauvallon.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

POUVOIR

Je soussigné(e)

Demeurant :

Membre de l'Association du GOLF CLUB DE BEAUVALLON - GRIMAUD donne pouvoir à :

Mr ou Mme

demeurant :

Membre de la dite Association,

ou à défaut

à l'attention du Comité Directeur en laissant **cette rubrique en blanc**, chargeant le Comité Directeur de le remettre à un de ses Membres, de me représenter à l'Assemblée Générale, convoquée pour le

Samedi 23 Septembre 2023 à 16H00
Centre Sportif des Blaquières à Grimaud

En conséquence, de prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur toutes questions à l'ordre du jour, signer tous procès verbaux et feuilles de présence, substituer et généralement faire le nécessaire.

A,

le

Faire précéder la signature
de la mention

"BON POUR POUVOIR"

**Conformément à l'article 32 des statuts le nombre de pouvoir est limité
à 5 par Membre**

« Les POUVOIRS portent en eux l'approbation de l'action du Comité ».

NB : Seuls les pouvoirs consentis sur l'original du formulaire adressé à l'Association par courrier postal ou mail : administration@golf-club-de-beauvallon.com et reçus avant **le jeudi 21 septembre 2023 à Midi** seront valables.